Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260430-2026037-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ

Réf : 2026.037

Le 30 avril 2026 à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Chritian COHU, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Véronique GOURIER, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Grégory LANGELLOTTI.

Absent et excusé : Abdel NJIKAM.

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

OBJET : : Budget primitif 2026 - Commune

Le budget primitif 2026 principal de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes :

en fonctionnement : 1 023 543,02 €,

en investissement : 536 497,17 €.

BP 2026 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - COMMUNE

DEPENSES en €			RECETTES en €		
			002	RESULTAT REPORTE	97 911,02
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	257 438 ,87	013	ATTENUATION DE CHARGES	8 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	518 100,00			
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 000,00			
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	109 942,75	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	62 752,00
66	CHARGES FINANCIERES	15 451,88	731	FISCALITE LOCALE	505 600,00
			73	IMPOTS ET TAXES	28 300,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	2 000,00	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	296 430,00
68	PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES	600,00			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 900,00			
			75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	24 000,00
			761	PRODUITS FINANCIERS	50,00
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	101 109,52	77	PRODUITS SPECIFIQUES	500,00
	TOTAL	**1 023 543,02**		**TOTAL**	**1 023 543,02**

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260430-2026037-DE

BP 2026– SECTION D'INVESTISSEMENT - COMMUNE

DEPENSES en €			RECETTES en €		
001	DEFICIT REPORTE	286 299,81	001	EXCEDENT REPORTE	0,00
10 (1068)	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	10 (autres)	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	54 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	97 760,81	10 (1068)	AFFECTATION RESULTAT	38 342,17
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 000,00	13	SUBVENTIONS	29 832,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	9 400,00	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 900,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 077,46	021	TRANSFERT DE SECTION FONCTIONNEMENT	101 109,52
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	23 053,09	024	INSCRIPTION PRIX CESSION	36 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	500 ,00	1641	EMPRUNT /DEPOT GARANTIE	0,00
RAR 2025		23 406,00			
			RAR 2025		271 313,48
	TOTAL	**536 497,17**		**TOTAL**	**536 497,17**

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2026 principal de la commune tel que présenté par chapitres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2026 principal de la commune tel que présenté par chapitres.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLÉ
29 (Finistère)